

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
- 0 Prise en charge : pec@mupras.com
- 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 815

Société : 47644

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : SAIDI ABDELLAH SIDI

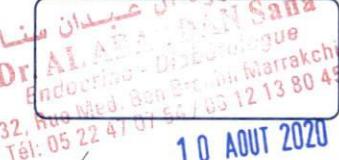
Date de naissance : 18/01/1936

Adresse : 86 Avenue A. Megali Marrakech

Télé : 05 22 23 75 17 Total des frais engagés : 919 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



10 AOUT 2020

Date de consultation : 10 AOUT 2020
Nom et prénom du malade : BARKOUNI YOUSSEF age: 74

Lien de parenté : Lui-même

Nature de la maladie : DT2

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Signature de l'adhérent(e) :



Le : 17 NOV. 2020

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
8 AOUT 2020	C	2	250 DH	Dr. ALARAUDI سعيد بن علي بن مطر المراكشي Enseignante - Professeur 2 Rue 22 41 01 54 / 05 12 13 80 45

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 Pharmacie du Jour TAHRI JOUTEL Rachid 129, Bis Rue Cussama Benou Zaid Casablanca - Tel: 0523 22 24 44	10 08 2020	390,90

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Laboratoire et Radiologie de BIR 090-0223-00003 17 Bd. BIR A 3500003 TPE : 001744-3500003 TPE : 093001196	12/11/2020	B : 190 + PT	2796000

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr AL ABADANE Sanaâ

Endocrino-diabétologue et nutritionniste

Spécialiste de l'Université René Descartes Paris

Ex. Chef du Service d'Endocrinologie-diabétologie

à la polyclinique CNSS - Ziraoui - Casa

32, Rue Mohamed Ben Brahim Al Morakuchi

20250 Casablanca - Tél.: 06 12 13 80 45 / 05 22 47 07 54

E-mail : sana@sihalla.com

Casablanca, le 10 AOUT 2020

الدكتورة آل عبدان سنا

أخصائية في داء السكري وأمراض الغدد

خريجية جامعة ديكارت باريس

رئيسة مصلحة داء السكري بمصحة

الضمآن الاجتماعي الزيرياوي سابقا

32. زنقة محمد بن ابراهيم المراكشي. 20250 - البيضاء

الهاتف : 06 12 13 80 45 / 05 22 47 07 54

sana@sihalla.com البريد الإلكتروني :

الدار البيضاء، في

Barkouki Kabboura et Saïdi

390,00



50 / 1000

1/2
apre

1/2
my



x 2

390,00

Pharmacie du Jura
TAHRI JOUVEL Rachid
Bis Rue Oussama Benou Zerda
Tél: 05 22 47 07 54 / 06 12 13 80 45

الدكتورة آل عبدان سنا
Dr AL ABADANE Sanaâ
Endocrinologist Diabetologist
32, Rue Med. Ben Brahim Misrakchi
Tél: 05 22 47 07 54 / 06 12 13 80 45

Dr AL ABADANE Sanaâ

Endocrino-diabétologue et nutritionniste

Spécialiste de l'Université Descartes Paris

Ex. Chef Service à polyclinique CNSS - Ziraoul - Casa

الدكتورة آل عبدان سنا.

أخصائية في داء السكري و أمراض الغدد

خريجة جامعة ديكارت بباريس

رئيسة قسم السكري بمصحة

الضمان الاجتماعي الزيريادي سابقا

Glycémie à jeun

T₄ libre

Glycémie post Prandiale

T₃ libre

(2 heures après le repas de midi)

Anticorps anti TPO

Hémoglobine glycosylée A₁, C

Anticorps anti récepteurs TSH

Microalbuminurie sur les urines de 24 h

Cortisol libre Urinaire

Triglycerides

Cortisolémie - 8h

- 16h

Cholesterol total / HDL / LDL

Prolactinémie

Urée

FSH

Créatinine

LH

TGO / TGP / GGT

IGF₁

NFS

Anticorps anti gliadine

GRP

Testostéroneémie

Uricémie

17 OH progesterone

Calcémie

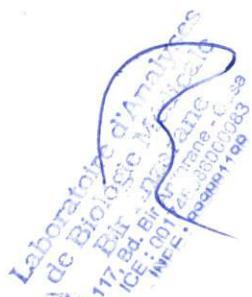
Dérivés méthoxylés

PSA

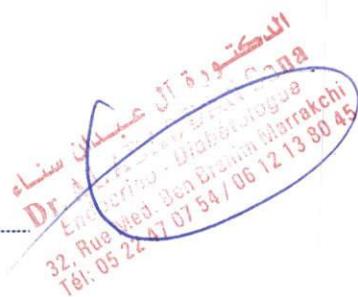
Vitamine D1 , D2

ECBU

TSH US



RDV, le 16/11/20



Laboratoire d'Analyses de Biologie Médicale Bir Anzarane

117, Bd Bir Anzarane 20 100 Maarif Casablanca

Tél : 05 22 99 46 63/ 05 22 25 82 05 Fax : 05 22 98 09 11

ICE : 001748386000083

Patente : 35870583

IF : 01006693

CNSS : 7070999

Compte bancaire : BMCI Casa Normandie

RIB : 013 780 01802 000329 001 80 48

INPE : 093001196

Casablanca le : 12-11-2020

Mme Kabboura BARKOUKI

FACTURE N°	2011121009
------------	------------

Récapitulatif des analyses

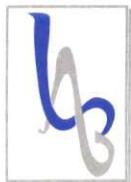
CN	Analyse	Val	Clefs
0119	Hémoglobine glycosylée	B100	B
PS	Prélèvement sang	E25	E
	Glycémie post prandiale	B30	B
0100	Acide urique	B30	B
0118	Glycémie	B30	B

Total de B : 190

TOTAL DOSSIER	279.60 DH
---------------	-----------

Arrêtée la présente facture à la somme de : deux cent soixante-dix-neuf dirhams soixante centimes

Laboratoire d'Analyses
de Biologie Médicale
Bir Anzarane
117 Bd Bir Anzarane - Casa
ICE : 001748386000083
INPE : 093001196



Prescripteur : Dr SANAA AL ABADANE

Réf : 2011121009

Dossier ouvert le : 12-11-2020 08:02

Édité le : 12-11-2020

Mme BARKOUKI Kabboura

Page 1 / 1

Compte Rendu d'Analyse

Laboratoire certifié AFNOR ISO 9001:2015 N°2 020/85901

BIOCHIMIE SANGUINE

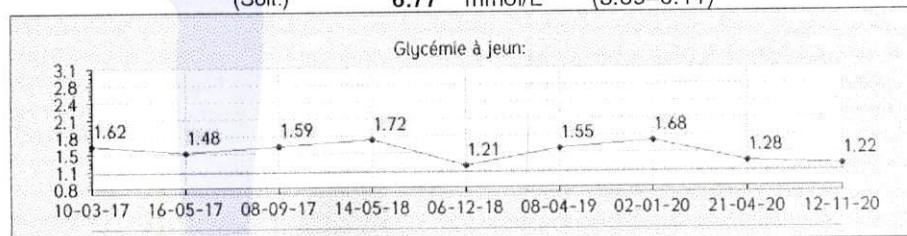
Roche Cobas 6000

01-11-2019

Acide Urique: 63.00 mg/l (<71.00) 61.00

21-04-2020

Glycémie à jeun: 1.22 g/L (0.70-1.10) 1.28
(Soit:) 6.77 mmol/L (3.89-6.11)

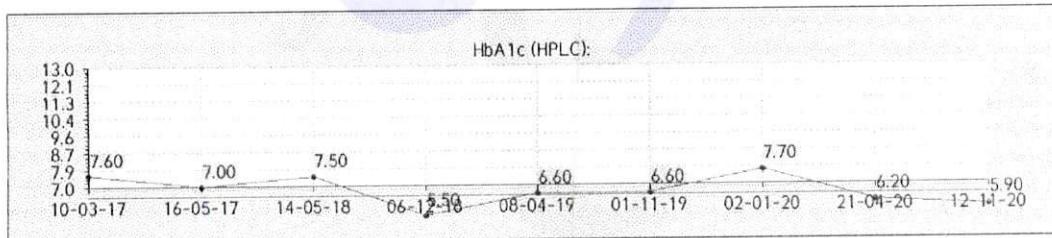


21-04-2020

Glycémie post-prandiale 1.17 g/l (<1.40) 0.74
(Hexokinase G6PD-H) 6.49 mmol/l (<7.77)

21-04-2020

HbA1c (HPLC): 5.9 % (4.0-6.5) 6.2
(Arkay)
soit: 41 mmol/mol (20-48) 44



Fin du compte rendu

Biologistes Responsables :
- Dr. A. AZEDDOUG
- Dr. N. BAAJ

Laboratoire certifié AFNOR ISO 9001:2015 n°2020/85901

Dr A. Azeddoug

Médecin Biologiste